



La "MONTAGNE" a encore frappé !

Le **SPS Lannemezan** est indigné de cette tragique agression envers notre collègue 1er Surveillant qui s'est déroulée lundi 18 Mars au bâtiment C.

Le **SPS Lannemezan** souhaite un prompt rétablissement à notre gradé et l'invite à déposer plainte et à se constituer Partie Civile. La Protection Statutaire doit lui être accordée.

Le **SPS Lannemezan** félicite les agents pour leur réactivité et leur professionnalisme.

Le **SPS Lannemezan** demande des sanctions exemplaires pour ce "voyou".

Le **SPS Lannemezan NE TOLERERA AUCUNE MESURE COMPLAISANTE** envers ce détenu comme il est courant et déplorable de le constater dans notre Centrale Pénitentiaire.

Le **SPS Lannemezan** réclame à déployer la dotation du **TASER sur le CP**, notamment dans chaque **PIC**, et d'habiliter les **Surveillants de la Centrale** à l'utilisation de ce Pistolet à Impulsions Electriques. Nous demandons à être formé rapidement à cet armement spécifique, tout comme les ERIS. Certains le sont bien pour le L.B.D...

Madame BELLOUBET,

Ce ne sont pas simplement et uniquement vos gilets par-lames, ni même les tenues par-coups qui éviteront un drame. A part une bien légère réaction (et non action) de votre part au mois de Janvier 2018, le sang continu à couler.

Des réunions ... des groupes de travail.... des tests et des textes....C'est bien, mais cela ne suffit et ne suffira pas ! Le facteur chance aura ses limites !

Le **SPS Lannemezan** demande à Madame la Garde des Sceaux de prendre conscience des risques que nous encourons actuellement à exercer notre métier alors même que des propositions sécuritaires vous sont et vous ont été faites par les OS dont le SPS pour gérer ce nouveau genre ou type de PPSMJ.

Le **SPS Lannemezan** demande que ces mesures soient rapidement prises rapidement et mises en place et sans DEBAT!

Marre du Bla Bla, place aux actes et aux signes fort et francs de considération !!!

Madame BELLOUBET, si vous n'entendez pas notre malaise, nous pourrions venir vous l'exprimer un samedi après-midi, Place Vandôme. A bon entendeur !

LE Syndicat 100% Surveillants !

Le 19 Mars 2019 Le bureau
Local: Benoît ROLLAT